



Mise en œuvre du projet Val'fumier en Auvergne-Rhône-Alpes

Synthèse sur les producteurs de fumier

Rappels sur le programme Val'fumier (2019-2021)

Du fait d'une activité équine croissante et de la disparition de l'enlèvement traditionnel du fumier vers les champignonnières, la gestion du fumier équin constitue une réelle problématique. Répondant à une demande du **Groupement Hippique National**, soutenu par tous les **organismes de la filière équine**, et mis en œuvre par l'**IFCE**, le programme VAL'FUMIER a pour objectif de développer des filières de valorisation du fumier de cheval pour apporter des solutions pérennes de recyclage des effluents des structures équines.

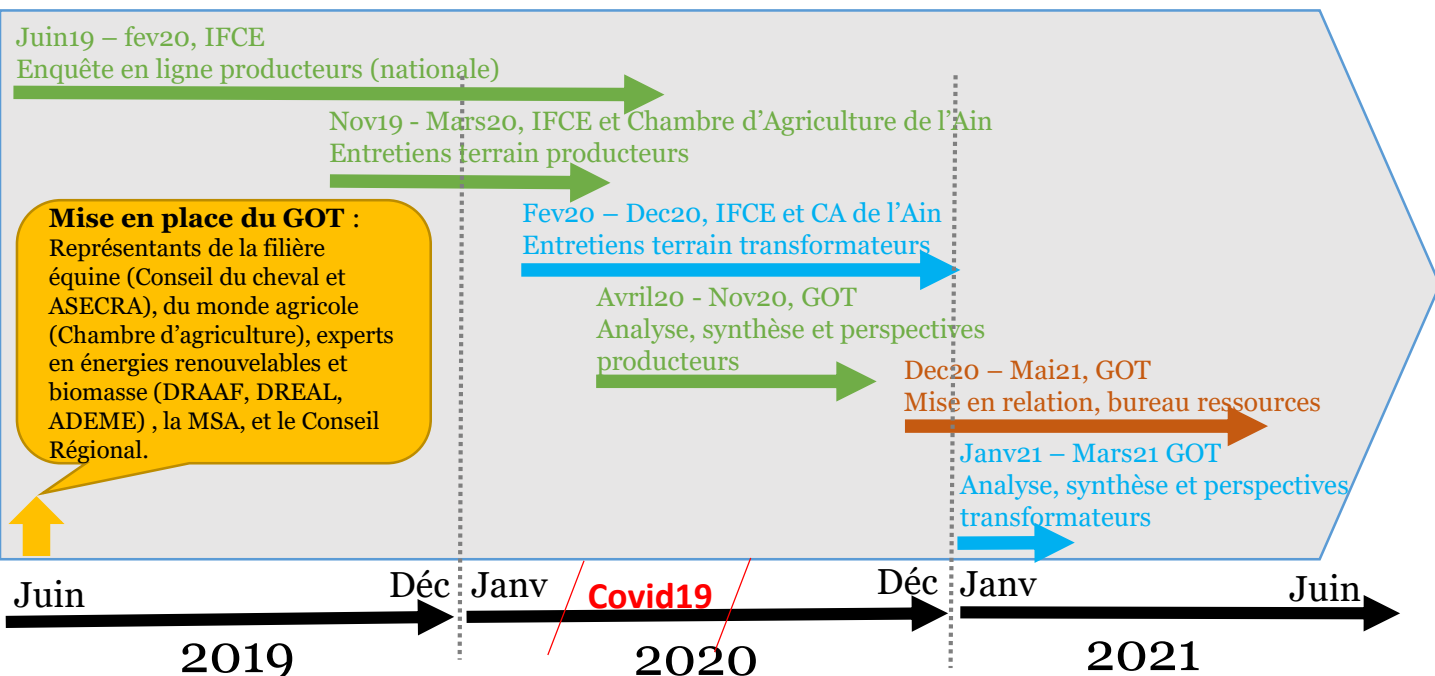
4 actions

- Recenser les besoins des producteurs,
- Rechercher localement les transformateurs et les filières de valorisation existantes et en développement,
- Mettre en relation les producteurs et les transformateurs,
- Caractériser le fumier de cheval (valeurs agronomiques et résidus médicamenteux).

3 territoires pilotes

- Auvergne-Rhône-Alpes, Normandie, et Centre Val de Loire Pays.
- Chacun dispose d'un Groupe Opérationnel Territorial (GOT) afin d'orienter, préciser, et mettre en œuvre le projet.

Mise en œuvre du programme en Auvergne-Rhône-Alpes





Analyse quantitative des 113 réponses de l'enquête en ligne

	Nb	
Course	9	9%
Sport-Loisir	95	91%
Viande	1	1%
Total	104	

Qui sont les répondants :

Le secteur sport-loisirs fortement représenté.

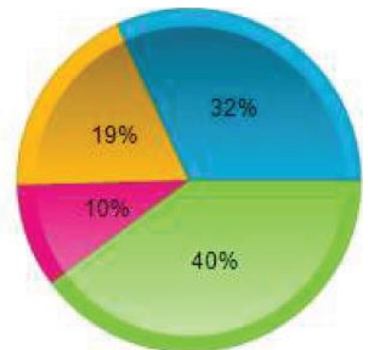
Des répondants majoritairement professionnels, et majoritairement installés en milieu rural.

Caractéristiques du fumier :

Litière : 73% utilise de la paille et 39% du copeau.

Un fumier majoritairement souillé.

	Nb
Souillé (paille = fumier)	45
Pas souillé, très pailleux et sec (paille >> fumier)	11
Très souillé, humide (fumier > paille)	21
Peu souillé (paille > fumier)	36
Total	113

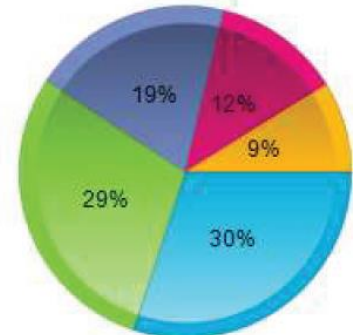


Sur l'évacuation :

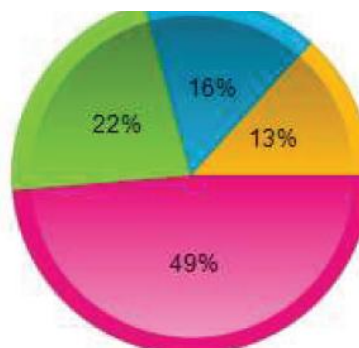
38% cure quotidiennement et 32% 1fois/semaine.

Seulement 22% des structures dispose d'un système mécanisé efficient.

	Nb
Système non mécanisé car structures inadaptées	34
Système non mécanisé car coût trop important	33
Système mécanisé efficient	22
Autre	14
Système mécanisé non efficient	10
Total	113



	Nb
A l'extérieur de l'exploitation	55
Sur l'exploitation	25
Reste sur place sans valorisation	18
Sur l'exploitation et à l'extérieur	15
Total	113



Sur la valorisation :

Plus de 50% valorise à l'extérieur de la structure car ne dispose pas de surfaces d'épandage (49%) ou du matériel nécessaire (40%). 32% des structures parvient à tirer profit de cette valorisation extérieure (34% en Pays de la Loire Centre Val de Loire, 25% au niveau national, 10% en Normandie). Un problème ressort lié à la fréquence d'évacuation souvent très variable.

	Nb	
En le donnant gratuitement	42	58%
En payant pour qu'il soit évacué	15	21%
En l'échangeant (paille ou autre)	15	21%
En le vendant	8	11%
Total	72	



Analyse qualitative des 39 entretiens terrain

Sur l'organisation du travail propre à la gestion du fumier :

36 structures déclarent avoir une organisation du travail spécifique :

- 14 structures ont une organisation majoritairement manuelle,
- 9 structures bénéficient d'un système mécanisé efficace (majoritairement des structures relevant du segment courses et des écuries de professionnelles),
- 2 structures font intervenir des prestataires,
- 2 structures mixent système mécanisé et intervention d'un prestataire.

Principaux risques rencontrés ➡ postures pénibles, engins mécanisés et produits chimiques.

L'utilisation d'équipements de protection individuelle est peu répandue (en dehors des chaussures de sécurité) ➡ manque d'habitude et gêne.

La cause de pénibilité la plus souvent évoquée est l'inadaptation des infrastructures.

Sur la valorisation du fumier :

Principales problématiques liées à la réglementation ➡ stockage du fumier (disponibilité d'espace et coût), contraintes d'épandage.

La quasi-totalité des structures rencontrées (38) a une solution de valorisation, mais des problématiques sont clairement identifiées : pour 19 ➡ coût non négligeable, pour 8 ➡ régularité et/ou pérennité de la solution.

➤ **Valorisation à l'extérieur** : 30 structures ➡ dépendance vis-à-vis de tiers pour l'évacuation du fumier. Principales causes : manques de foncier, de temps, de moyens humains et/ou matériels, et de connaissances.

20 structures : épandage hors site

Accord tacite avec agriculteurs voisins.
Principales problématiques : régularité de l'évacuation, pérennité, coût (11), stockage du fumier (benne).

10 structures : compostage hors site

Parité agriculteurs et entreprises spécifiques.
Principale problématique : coût (6 dont 4 avec tiers = entreprise).

➤ **Valorisation sur site** : 8 structures valorisent sur site. Elles présentent des caractéristiques communes : foncier disponible, insertion territoriale, organisation spécifique du travail.

5 structures : compostage sur site

Pratiques très variées (mélange de biomasses, et itinéraire technique)
Utilisation du compost sur site et également à l'extérieur

2 structures : épandent sur site

SAU disponible
Organisation du travail spécifique : moyens humains et matériels

1 structure : ensachage et vente du fumier

Attrait particulier pour l'enjeu valorisation des effluents
Organisation du travail très spécifique : pratiques

➤ **Focus sur le modèle économique** : 35 structures ont des échanges avec l'extérieur ➡ 26 sans contrat et 9 avec (échange paille/foin contre fumier, ou valorisation assurée par une entreprise).

Echanges positifs 8 structures

5 vendent à des agriculteurs et des particuliers,
3 pratiquent l'échange contre de la paille ou du foin.

Echanges neutres 9 structures

Donnent leur fumier sans aucune contrepartie, mais pas de charge liée à l'évacuation.

Echanges négatifs 18 structures

Pour 15 Evacuation facturée par un tiers,
Pour 3 transport du fumier assumé directement par la structure



Synthèse des enquêtes réalisées auprès des producteurs de fumier

Les structures ayant participé aux enquêtes plébiscitent majoritairement la mise à disposition **d'informations techniques** concernant la gestion et la valorisation du fumier. Elles souhaiteraient également pouvoir bénéficier d'une **plateforme d'échanges** qui faciliterait la mise en relation et aiderait à cadrer les échanges.

Grâce à l'analyse des réponses obtenues, **une liste de besoins et/ou souhaits des structures productrices de fumier a pu être établie**. Ces besoins sont classés en fonction des 3 grandes thématiques du projet Val'fumier :

- **Améliorer la gestion du fumier et les conditions de travail liées à celle-ci :**
 - ✓ Réduire la quantité de fumier produite en adaptant la méthode d'évacuation ou encore le type de litière utilisé (tout en maintenant le confort des équidés),
 - ✓ Améliorer les conditions de travail en développant la mécanisation des structures, et en recommandant ou en créant des EPI plus pratiques d'utilisation,
 - ✓ Accompagner le développement de la prestation de services.
- **Améliorer les conditions de stockage du fumier :**
 - ✓ Communiquer et sensibiliser sur la réglementation ainsi que sur les différents moyens de stockage existants,
 - ✓ Encourager financièrement la création d'espace de stockage assurant la meilleure valorisation du fumier,
 - ✓ Optimiser l'organisation et la disposition des infrastructures équestres existantes et celles en création (valable pour l'amélioration du travail également).
- **Améliorer la valorisation du fumier équin :**
 - ✓ Connaitre le panel de solutions existant, ainsi que les itinéraires techniques propres à chacune des solutions de valorisation,
 - ✓ Intégrer davantage la filière équine dans les stratégies de développement de la méthanisation,
 - ✓ Etudier, développer ou optimiser des solutions de valorisation collective (plateforme de compostage...),
 - ✓ S'intéresser aux coûts pratiqués par les entreprises valorisant la biomasse, en lien avec leur rentabilité,
 - ✓ Faciliter le développement des solutions de valorisation, la mise en relation producteurs/transformateurs, et en assurer la pérennité.

Des actions permettant de répondre à ces besoins ont déjà pu être identifiées. Elles doivent être confortées et complétées, au sein du Groupe opérationnel territorial, qui devra analyser chacune d'elles au regard du **Quoi/Qui/Quand/Comment**.

➡ Un exemple d'action envisagée et qui devrait se concrétiser rapidement : **création par l'IFCE et la Chambre d'agriculture de l'Ain d'une dizaine de fiches techniques ayant valeur d'exemples concrets et/ou modèles d'organisation**, sur la base des informations recueillies lors des entretiens terrain.

Contacts :

- Mise en oeuvre du programme au **niveau régional** : Mélanie Conraud, melanie.conraud@ifce.fr et Maryline Jacon, maryline.jacon@ain.chambagri.fr
- Mise en oeuvre au **niveau national** : Pierre-Antoine Tressos, syndical@ghn.com.fr et Pauline Doligez, pauline.doligez@ifce.fr